



## AUTRES AIDES DISPONIBLES

- RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE
- › CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) ;
- › COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ;
- › COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ;
- › COMMUNAUTÉ URBAINE ;
- › ASSOCIATIONS DIVERSES.

## DES QUESTIONS ?

Pour toute question sur les aides, vous pouvez vous adresser au service social de votre établissement :

## CONTACTS BOURSES

- LE SERVICE DES BOURSES NATIONALES
- Calvados, Manche, Orne  
[dsden50-boursiers@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-boursiers@ac-normandie.fr)
- Eure, Seine-Maritime  
[sab@ac-normandie.fr](mailto:sab@ac-normandie.fr)

Académie de Normandie - mars 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique.

## SIMULATEUR D'AIDES À DESTINATION DES JEUNES

Trouver en quelques clics les aides auxquelles les jeunes ont droit.

Où s'informer ? [gouvernement.fr/testez-le-simulateur-d-aides-a-destination-des-jeunes](http://gouvernement.fr/testez-le-simulateur-d-aides-a-destination-des-jeunes)

RETROUVEZ ÉGALEMENT



  
**ACADÉMIE DE NORMANDIE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## LES AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES

POUR LES  
**COLLÉGIENS & LYCÉENS**

BOURSES NATIONALES  
PRIMES À L'INTERNAT  
BOURSES DES DÉPARTEMENTS  
ET DE LA RÉGION  
FONDS SOCIAUX

Photos réalisées avant la crise COVID-19. Continuons de respecter les gestes barrières, portons un masque lorsque cela est nécessaire.

Rendez-vous sur :  
[ac-normandie.fr](http://ac-normandie.fr)

RUBRIQUE → SCOLARITÉ · ÉTUDES → VIE DE L'ÉLÈVE → ACTION SOCIALE ET AIDES FINANCIÈRES

# AIDES AU COLLEGE

Education nationale

Pour qui ?

Où s'informer ?

**BOURSE NATIONALE DE COLLEGE**  
Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.

Après du secrétariat du collège.  
Dossier à constituer en septembre

**PRIME A L'INTERNAT**  
Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale

Le service des bourses met en place cette prime automatiquement dès l'affectation à l'internat

**FONDS SOCIAL COLLEGIEN**  
Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité (demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires...)

Après du secrétariat du collège

Départements

## BOURSES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

**- Calvados, Eure, Manche, Orne.**  
Les élèves scolarisés dans les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne ont droit à une bourse proposée par le département sous conditions de ressources.  
Ils n'y ont droit qu'à une bourse par an. Au même titre que la prime à l'internat, la mise en œuvre est automatique. Il n'y a pas de dossier complémentaire à constituer.

**- Seine-Maritime.**  
Pour les élèves scolarisés dans le département de la Seine-Maritime y compris non boursiers, il existe des aides pour la restauration et l'internat (ACRI). Les familles doivent constituer un dossier auprès du département.

Où s'informer ? [www.seinemaritime.fr](http://www.seinemaritime.fr) > Rubrique "Aide aux collégiens"

CAF

## ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

La CAF effectue directement le versement aux familles des élèves de 6 à 18 ans cette allocation. La CAF effectue directement le versement en fonction des revenus des parents.

Où s'informer ? [www.caf.fr](http://www.caf.fr)



# AIDES AU LYCÉE

Education nationale

Pour qui ?

Où s'informer ?

\* Certains dispositifs concernent aussi le post-bac.

**BOURSE NATIONALE DE LYCÉE**  
Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.

Après du secrétariat du lycée.  
Dossier à constituer en mai-juin et/ou septembre

**BOURSE AU MÉRITE**  
Les élèves boursiers ayant obtenu une mention bien ou très bien au Diplôme National du Brevet.

Cette bourse est mise en place automatiquement

**PRIME A L'INTERNAT**  
Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale

Cette prime est mise en place automatiquement dès l'affectation à l'internat

**PRIME D'EQUIPEMENT**  
Les élèves de première année de certaines spécialités de CAP.

Après du secrétariat du lycée.

**BOURSE 16-18 ANS**  
Les jeunes qui ont suspendu leur formation et qui reprennent des études à finalité professionnelle.

**FONDS SOCIAL LYCÉEN**  
Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité (demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires...)

## FONDS SOCIAL RÉGIONAL

Région Normandie

En complément du fond social lycéen, des aides ponctuelles peuvent être versées par la région pour des frais liés à la scolarité. *S'informer* : auprès du secrétariat du lycée.

## ATOUTS NORMANDIE

Pour les élèves de 15 à 25 ans, il peut être proposé une aide pour des achats de livres scolaires. Pour les filières professionnelles, des équipements de protection individuelle ou des tenues professionnelles peuvent être proposés. *S'informer* : [www.atouts.normandie.fr](http://www.atouts.normandie.fr)

## PASS MONDE

Dispositif destiné aux 15-25 ans pour des séjours d'études à l'étranger s'inscrivant dans un parcours de formation. *S'informer* : [www.atouts.normandie.fr](http://www.atouts.normandie.fr)

## ATUMOD

Possibilité donnée aux jeunes de r'utiliser qu'une seule carte pour tous les déplacements en Normandie. *S'informer* : [www.normandie.fr/tarifs-et-achats](http://www.normandie.fr/tarifs-et-achats)

## CAF ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

La Caisse d'allocations familiales verse cette allocation aux familles des élèves de 6 à 18 ans. La CAF effectue directement le versement en fonction des revenus des parents. *S'informer* : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## CROUS BOURSE · LOGEMENT · RESTAURATION

Pour les étudiants en BTS et classes préparatoires, il existe de nombreuses aides, bourses, aides au logement, restauration... *S'informer* : [www.crous-normandie.fr](http://www.crous-normandie.fr)